



Bulletin de l'APAD

20 | 2000
Genre et développement

Études de genre et développement, de l'archétype à la polyphonie

Danielle de Lame



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/227>
ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2000

Référence électronique

Danielle de Lame, « Études de genre et développement, de l'archétype à la polyphonie », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 | 2000, mis en ligne le 23 mars 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/apad/227>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Bulletin de l'APAD

Études de genre et développement, de l'archétype à la polyphonie

Danielle de Lame

Quel genre ?

- 1 Les formulaires de demande de visa de certains pays ne s'informent plus du sexe, mais bien du genre du candidat ou de la candidate. Dans d'autres pays, un ministère du genre a remplacé celui de la promotion féminine. Et il arrive d'entendre parler de "personnes du genre" dans des cercles comparables, mutatis mutandis, à ceux où l'on parlait, il y a un siècle, de "personnes du sexe", voire du "beau sexe". Toute préciosité mise à part, la confusion entre genre construit et sexe biologique donné (et depuis quelque temps, chirurgicalement choisi, dans la foulée d'une telle confusion peut-être) s'est, à peine dévoilée, immiscée à nouveau dans les discours et, de la façon la plus marquante, dans les discours politiques des pays du tiers-monde. Cette confusion n'est pas sans conséquence puisqu'elle aboutit, notamment, à un enlèvement dans des programmes de promotion féminine, à une méconnaissance des rapports sociaux et économiques que les rapports culturellement construits entre hommes et femmes modulent, finalement, à des effets de rejet, de blocage et, le plus souvent de détournement. Comment expliquer ce retour d'une confusion refoulée entre "femmes" (les "personnes du sexe"), et genre, notamment dans les méandres des discours et des pratiques du développement ?
- 2 Un numéro très récent de la revue *Esprit* ², consacré à la sexualité des êtres humains et aux conduites qu'elle marque, témoigne des questionnements qui traversent nos sociétés occidentales de part en part. Tant les mouvements sociaux que les progrès de la biologie et les nécessités de nouvelles formes de parenté et de couples appellent l'invention de nouvelles normes autorisant ce bonheur individuel auquel chacun estime avoir droit. Ces questionnements poussent les éditeurs du volume à retourner, une fois encore, aux enseignements de l'anthropologie. Ceux-ci démontrent, en premier lieu, l'attribution de caractéristiques de genre culturellement construites, donc changeantes et sujettes à adaptation aux circonstances et transformation au cours du temps, et quelquefois indépendante du sexe biologique ³. La différence biologique ne fonde pas un statut de femme ou d'homme et la distinction de sexe diffère d'autres distinctions, telles que la

distinction de génération en ceci que "le seul ordre qui puisse être reconnu dans la distinction de sexe est celui de la distinction elle-même (Barraud 2001 : 105)". Dans les "sociétés holistes"⁴, constate Théry, la distinction masculin/féminin semble exprimer "la valeur suprême accordée au fait même d'opérer des distinctions... (...) ... la distinction de sexe n'existe pas "en soi" mais comme une dimension consubstantielle à chacun des statuts qui assurent à la société sa cohésion de totalité, en assignant à chacun sa place comme une partie de ce tout (Théry 2001 : 17)". Cette "cohésion de totalité" se situe, certes, au plan des représentations, le "holisme", comme synonyme d'une présumée fermeture des sociétés sur elles-mêmes, étant depuis longtemps remis en cause. Quelle en est, dès lors, l'importance de ces représentations dans les domaines de la pratique sociale ? Elles sont souvent incarnées dans les marquages de l'espace et la ritualisation des activités, renforçant, au quotidien, des systèmes de normes auxquels elles donnent une légitimité puisée dans le registre, religieusement connoté, de la tradition. Elles opèrent dans des systèmes relationnels propres et qu'elles légitiment. Elles contribuent à gérer un accès différencié aux ressources en attribuant toutefois aux distinctions de genre (le sexe culturellement construit) une dimension transversale aux autres dimensions identitaires dont il est à présent connu que les effets fluctuent (Mwaipopo, dans ce volume).

- 3 La confusion sexe-genre pourrait bien devoir sa longévité, voire sa renaissance, à son utilité pratique sur les scènes politiques. D'abord, médiatiquement, la promotion des femmes, même sous le vocable nouveau de "genre", est facile à comprendre et fait partie du ronron idéologique nécessaire à l'obtention de crédit depuis près de deux décennies. Les réactions masculines y sont assez bien rôdées. Repenser les relations de développement en termes de rapports de genre, par contre, suppose des analyses en termes de systèmes, d'acteurs et de réseaux. Une telle démarche dévoile nécessairement les enjeux et les jeux de pouvoir bien au-delà des rapports entre hommes et femmes. Par ailleurs, les pratiques et les enjeux en matière de rapports de genre marquent aussi le monde académique. Les repenser y est encore, trop souvent, considéré comme une affaire de femmes concernant quelques femmes. Les ouvrages sur la masculinité restent l'exception et semblent récemment naître des effets, parfois inquiétant pour certains hommes, d'une transformation des rapports de genre sur les identités et les rôles masculins. Un intérêt réel commence aussi à se manifester chez des hommes employés dans les domaines du développement. Les retombées sur l'emploi des exigences des projets auront peut-être ainsi pour effet, à plus long terme, une renégociation des rapports de genre dans la vie quotidienne. Quoi qu'il en soit, pour le moment, les rapports de genre sont encore rarement au cœur des écrits autant qu'ils sont au cœur de la fabrique sociale.
- 4 Les rapports de genre étant transversaux à toutes les réalités sociales, l'analyse des rapports sociaux inhérents au développement met aussi en évidence l'impact des négociations sur les inégalités de genre dans les pays bailleurs sur les rapports de genre dans les pays objets de leur volontarisme. L'inclusion d'un volet "genre", est devenu très tard un "must" de la course aux crédits. La prise en considération des rapports de genre, essentiels dans toute évaluation des rapports entre acteurs et partenaires du développement à des niveaux divers, aurait dû aller de soi. Cette approche n'allait pas de soi dans les pays bailleurs, encore actuellement aux prises avec des doutes quant à l'équivalence entre Droits de l'Homme et droits des personnes sans distinction, notamment sans distinction de genre, lorsqu'il s'agit de passer des principes aux

pratiques. Dans les sociétés du Nord, les rapports de genre se sont confondus, dans une mesure large et fort compréhensible, avec des mouvements de revendication parfois abstraits -l'émancipation de la Femme - parfois pragmatiques - à travail égal, salaire égal - dont les effets remodelent, à long terme, de façon variable et sans que le processus puisse être achevé, l'ensemble des sphères de vie. Plusieurs facteurs, dont l'accès à une plus grande maîtrise de la fécondité dans les pays du nord et parmi les élites du sud, ont contribué à ces transformations. Celles-ci se sont aussi produites dans un contexte historique particulier, un développement économique s'accompagnant d'un individualisme croissant à la mesure de l'industrialisation et de la pénétration de l'économie de marché (Illich 1982 : 41-44).

- 5 Or, cette économie de marché a pénétré l'ensemble des sociétés humaines selon des processus variables et, notamment, à travers les processus exogènes liés à la colonisation, puis au développement et à ses projets. La pénétration de l'économie de marché ne garantit pas la création d'emplois générateurs de salaires donnant accès au marché, qu'il s'agisse d'y acquérir des biens sur-valorisés en fonction de leur relation au moins symbolique à une représentation locale du "centre", ou qu'il s'agisse de conserver ou d'acquérir des biens ou des facteurs de production (la terre, essentiellement) désormais soumis aux lois du marché. signifie donc pas non plus que tous, dans les pays du sud, aient un accès (désormais monétaire). La pénétration de l'économie de marché n'accroît pas également l'accès à des terres devenues légalement accessibles aux individus alors qu'elles étaient, sous un autre régime juridique, propriété collective, par exemple d'un lignage. Il s'ensuit une redistribution des biens et des accès aux ressources, même les plus enchâssées dans les usages locaux, en fonction de l'accessibilité des un(e)s et des autres à l'argent qui permet désormais de les acquérir (voir Boutinot, dans ce volume). De la même façon que des droits successifs se superposent en réalité dans la pratique plutôt qu'ils ne se remplacent, l'accès à la monnaie se combine désormais avec des valeurs et des normes provenant de plusieurs systèmes. Les différenciations de genre infiltrent tous les marquages identitaires sur la scène du développement. Les représentations diverses du "global" sont constitutives de cette scène sur laquelle les un(e)s et les autres construisent leurs réseaux pour accéder au mieux être ou dépasser, si faire se peut, le niveau de la simple survie. Aussi, les pratiques du développement ne peuvent se passer d'évaluer, au cas par cas, dans toutes leur complexité et leur mouvance, les différenciations sexuées de statut et de rôles que l'anthropologie tient pour fondamentales. Dans le domaine du foncier évoqué ci-dessus, le passage à la propriété individuelle et à la commercialisation des terres modifie fondamentalement les rapports sociaux (Lachenman, Nyanam-Okemwa ⁵, dans ce volume).

Mouvements de femmes et rapports de genre : féminisme et anthropologie

- 6 Très tôt, les mouvements de femmes issus du mouvement américain pour les droits civiques se référeront à l'anthropologie pour démontrer le caractère culturel (non lié au sexe mais à la représentation locale des genres), historique, donc transformable, de ces rapports. Le sexe biologique n'apparaît plus comme le déterminant exclusif et inéluctable de rôles et d'attitudes. Les rapports de genre organisent l'accès aux ressources. Les stéréotypes qui assimilent des traits culturels au sexe biologique sont des instruments idéologiques efficaces dans ce contingentement de l'accès aux ressources. Dans nos sociétés aussi, des stéréotypes groupent encore des types de comportement sous les labels masculins ou féminins, avec des conséquences fort concrètes. Par exemple, la croyance dans les capacités empathiques et expressives plus grandes des femmes peut avoir pour

effet, dans la mesure où les femmes reprennent le préjugé à leur compte, de cantonner celles-ci dans des métiers et d'autres options vitales correspondant aux stéréotypes. Un des apports de l'anthropologie est de montrer le caractère *contingent* des comportements de genre et de la répartition des tâches et cette répartition est parfois très souple ⁶. Dans une culture, chaque élément prend son sens non pas en fonction d'une quelconque nature, mais en fonction d'un système de sens dont chaque élément renvoie à un autre. Les rapports de genre, parce qu'ils sont transversaux aux autres rapports sociaux, sont le mieux saisis dans des études portant sur l'ensemble des aspects d'une société (une approche holiste de sociétés ouvertes) qui permettent d'appréhender une société (ou une fraction de -) donnée dans sa complexité et de saisir les sens internes des comportements (Dupré 1995 : 163).

- 7 De même que les sciences sociales (y compris l'histoire et l'anthropologie sociale et culturelle) ont, de façon vigoureuse dès les années soixante, mis des rapports d'exploitation économique en évidence, elles mettront bientôt en évidence, sous la pression des mouvements de femmes, la réalité des effets économiques et sociaux des discriminations sexuelles. Les mouvements de femmes, en insistant sur l'usage de catégories analytiques de genre dans l'étude des inégalités, feront apparaître dans toute leur ampleur la dépendance contrainte des femmes, la pauvreté de celles-ci et les violences à leur égard. Saunders (1997) insiste encore sur ces discriminations qui ne sont pas absentes dans nos sociétés industrialisées où elles se manifestent surtout sur le plan de l'emploi et des salaires, sans parler de l'univers familial mais fort peu visible des ménages. Nulle part, dans les sociétés en contact avec l'Occident, les femmes, comme catégorie, ne sont traitées aussi bien que les hommes. Les différences sont surtout criantes dans les sociétés non industrialisées. Les femmes constituent les deux tiers des analphabètes. Sur 1.3 milliard de personnes vivant sous le seuil de pauvreté absolue (moins de \$1/jour), les femmes sont 900 millions. Pour ces femmes, l'exploitation inclut, souvent, les abus sexuels et autres violences (MacKinnon 1994 : 250). Ces discriminations peuvent mener jusqu'à la mort comme c'est le cas en Asie du Sud-Est où, malgré une vie plus longue des femmes, les hommes sont plus nombreux. La mortalité péri-natale élevée, l'infanticide et la négligence des petites filles sont à l'origine de ce déséquilibre (Nussbaum 1995 : 33). Ces amères constatations débouchent, si elles visent les femmes sans considérer l'ensemble des dynamiques propres à la société où elles vivent, sur des actions de bienfaisance, certes nécessaires mais difficiles à maintenir dans la durée, dont les effets, négatifs sur d'autres fractions de la société peuvent inclure des blocages ou des déséquilibres nouveaux. Enfin, les développeurs ayant leurs objectifs propres, un tel abord peut aussi résulter dans "la création d'un sujet femme adapté au développement (Saint-Hilaire 1996)". Si l'existence de discriminations de genre est indiscutable, leur mise en évidence et leur analyse suit les courants de pensée de l'Occident développeur et producteur privilégié de connaissance.
- 8 Revoyons rapidement comment ce sont produits les discours où s'articulent respectivement les approches "Intégration des femmes au développement (IFD)" et "Genre et développement (GED)" (voir aussi Nyanchama-Okemwa, dans ce volume).
- 9 Le cas de la littérature consacrée à l'Afrique (le continent le plus visé par les politiques de développement) est particulièrement intéressant. Dans un premier temps, la simultanéité d'un regain d'intérêt pour ce continent et du déploiement des mouvements de femmes en Occident produit des travaux où les africaines de l'élite (reines et commerçantes) semblent ouvrir, aux occidentales, des perspectives libératrices. Un second courant

d'écrits met l'accent mis sur les méfaits du colonialisme, des travaux éminents montrent le rôle prépondérant des femmes dans l'agriculture africaine, les études urbaines enfin, de leur côté, mettent à l'avant plan de la scène des femmes pauvres, exerçant des activités illégales ou immorales, en tout cas "informelles". C'est l'époque des études consacrées aux prostituées et aux esclaves, laissant encore peu de place à la parole des protagonistes elles-mêmes⁷. Le sexe apparaît bientôt aux historien(ne)s et aux anthropologues comme une catégorie analytique insuffisante. Les nombreuses études consacrées, dans la dernière décennie, surtout aux femmes paysannes, mettent l'accent sur la division des tâches et les rapports de genre. Ces travaux se fondent plus souvent sur des témoignages (Hay 1988). La pléthore des publications sur les femmes africaines et sur des sociétés africaines dont le monde académique n'accepte plus que soient exclues les femmes, permettrait, on pourrait le croire a priori, d'éliminer tout risque d'homogénéisation. Ces études, en effet, reflètent la diversité des dynamiques de changement. Elles rappellent les positions privilégiées que les sociétés assignent à certaines femmes. Elles restaurent aussi aux femmes les capacités réelles qu'elles possèdent de transgresser les normes, d'accommoder des sphères de pouvoir propre, de prendre leur existence en main, que ce soit comme commerçantes, comme guérisseuses, comme activistes sociales, etc. Leur circulation se fait trop souvent encore au sein d'un cercle restreint de scientifiques, alors qu'elles sont le plus souvent, au niveau de leur contenu accessibles à un large public cultivé, pour autant que celui-ci ait conscience de leur existence et se soucie de les consulter. Ces études illustrent aussi, par la variation des thèmes, le caractère transversal des rapports de genre et la nécessité d'une intégration de ces rapports à toute étude sociologique ou anthropologique. L'apport des féminismes ou, en tout cas, de l'intégration d'un abord des réalités selon le genre, dépasse une intégration des femmes dans le champ des études de terrain. Cet apport valorise des analyses en termes de systèmes et de réseau : les activités économiques et politiques reprennent vie lorsque leur enclassement dans les relations sociales est mis en évidence et le genre y est présent⁸ et les études en termes de genre ont contribué à mettre en évidence cette inscription des transactions dans les rapports sociaux. Les rapports entre villes et campagnes en sont un bon exemple (voir Lachenman dans ce volume). Les associations féminines sont un autre exemple de ces transactions enclassées dans des relations sociales et qui font que les élites y trouvent à affirmer leurs acquis dans la modernité, tandis que les paysannes y trouvent un espace de liberté⁹. Ces associations constituent une voie, parfois unique, de participation à une culture trans-locale.

Genre dans le développement

- 10 Les désillusions d'une première vague de la coopération ont eu plusieurs effets positifs. L'un de ceux-ci a été l'expression, au Sud, du souhait d'un respect des cultures et la prise de conscience, au Nord, de la nécessité de connaître leurs partenaires du Sud. Ce souci de dialogue aurait dû donner du travail aux anthropologues, l'originalité de leur travail consistant dans leur objectif de se faire interprètes des sociétés qu'ils étudient. Leurs méthodes s'ajustent à ces objectifs. Elles reposent sur la présence prolongée dans les sociétés étudiées, l'observation participante à leur vie, le recueil des voix multiples qui en émanent et qui donnent un sens aux conduites sociales. Si l'anthropologie produit bien un discours, elle entend le faire de l'intérieur des sociétés étudiées. Du même coup se repose la question de la prise en compte systématique des rapports de genre comme élément du respect pour les cultures étudiées. Sur le plan des écrits les aspects les plus accessibles du post-modernisme, notamment la place laissée à la multiplicité des discours et des pratiques, auraient dû y contribuer. Nous avons vu plus haut les limites de cette

réussite. En outre, ce n'est généralement pas encore à ce type de travail que les développeurs font le plus souvent appel, mais plutôt à ce qu'il est convenu d'appeler l'anthropologie appliquée, c'est à dire à l'application, de préférence rapide, d'un bagage méthodologique au contexte d'un projet particulier. Le répondant, à ce niveau, de l'attention donnée au pluralisme des discours, est l'attention à la participation de l'ensemble de la "population cible". Deux problèmes surgissent immédiatement. D'une part, si le projet est destiné aux femmes, l'ensemble des rapports sociaux auxquels les rapports de genre sont transversaux sont négligés (voir Boutinot, dans ce volume). D'autre part, si le projet a pour objectif une amélioration des conditions de vie de l'ensemble d'une communauté, par exemple à travers l'installation d'un puits, faute de prendre en compte les rapports de genre, il pourra se heurter à des résistances s'il menace de les transformer. L'usage de méthodes participatives a, ces dernières années, répondu au vœu de diminuer le risque d'une évaluation faite d'emblée du point de vue des promoteurs du projet. Dans ses applications, cet usage n'élimine pourtant pas les risques inhérents aux tendances toujours présentes d'une homogénéisation conduisant à la trop rapide impression d'être "politiquement correct". Que des femmes et des hommes soient présents aux réunions devrait amener à poser les questions : quels hommes, quelles femmes, pour quelles raisons, quels enjeux, quels motifs (Lachenman, Piraux, dans ce volume) ?

- 11 Le recours prosaïque à l'anthropologue est nécessaire mais il ne dispense pas, bien au contraire, du recours à une anthropologie plus fondamentale d'où résulte la connaissance des sociétés où les projets s'inscrivent. Les travaux anthropologiques des quinze dernières années font, notamment apparaître les "traditions" pour ce qu'elles sont dans le contexte des enjeux du jour : source de légitimité et d'identité autant que mode habituel d'action ¹⁰. L'étude des dynamiques du changement est aujourd'hui centrale à l'anthropologie. Les pratiques de coopération sont un aspect d'une mondialisation en cours depuis bien longtemps mais plus récemment perçue comme phénomène. Toutes les sociétés, quelque soient leur taille et leur caractère plus ou moins périphérique, se perçoivent dans une rapport évaluatif de leur intégration à l'univers humain tel qu'il et localement perçu. L'étude des contacts se conçoit aujourd'hui non plus en terme d'acceptation ou de résistance, mais en terme de créolisation ou de synthèses multiples, propres à chaque société ¹¹. Au sein même de chaque société, des sous-cultures se distinguent en fonction de leur participation à la vie de l'ensemble (Hannerz 1992). Les innovations se trouvent intégrées dans un système culturel particulier où elles prennent un sens parfois différent de celui qu'y a mis l'émetteur du message, y ont des effets que celui-ci n'avait pu prévoir s'il ne connaissait pas son partenaire. Ce que nous appelons développement est l'un des multiples aspects de changements socioculturels rapides à l'échelle de la planète. Les définitions du développement deviennent pragmatiques et opérationnelles. Ainsi, d'un point de vue méthodologique, rappelons qu'Olivier de Sardan (1995 : 7) définit le développement comme "l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs".
- 12 L'anthropologie du développement commence à s'insérer dans le courant dynamique et dans les débats théoriques de l'anthropologie du changement social (Olivier de Sardan 1995) où elle contribue à un renouvellement, dénudant, par exemple, les relations et les réseaux qui courbent à leur mesure les structures administratives. Le marquage de ces

relations par le "genre" devrait mettre en évidence le caractère transversal aux sociétés de rapports apparaissant comme fondamentaux. Les relations de genre, elles, inscrivent le principe de catégorisation dans les représentations sociales. Dans la réalité, elles se conjuguent avec toutes les catégories d'âge, de statut, de richesse ou de pouvoir et modulent les rôles en fonction d'effets de complémentarité pour le bénéfice des plus puissants. Ceci est évidemment de grande importance dans la gestion des projets de développement prenant en compte les dynamiques sociales.

- 13 Quelle que soit la précision des objectifs d'un projet, les effets de l'action de développement atteindront, à des degrés divers, l'ensemble du système social sur lequel ils interviennent. La méconnaissance des rapports de genre, que ceux-ci soient passivement ou activement ignorés, a des effets allant du blocage de projet à un sentiment d'aliénation culturelle et de dépossession (Nyanchama-Okemwa, dans ce volume).
- 14 On pourrait augurer que la variable "genre" s'intégrera d'elle-même à toute analyse des processus de développement à mesure qu'elle émerge de la confrontation de multiples études de cas. Nous en sommes encore loin. Dans la pratique, les rapports de genre, parfois réduits à la promotion des femmes dans le champ monétaire, sont le terrain de rencontre entre des intérêts que les partenaires principaux, les bailleurs et les répartiteurs des fonds, ont intérêt à faire converger. Les stéréotypes occidentaux repris à leur compte par les femmes courtières du développement sont un instrument précieux de cette convergence opportune sur le plan idéologique. "La femme" en arrive alors à servir d'écran aux conditions multiples des femmes. Les élites féminines se font alors porteuses d'un discours double de victimisation (de l'ensemble de leurs sœurs) et de rédemption (de la masse "femme") dont l'effet essentiel est, pour certaine, une auto-promotion efficace dont les partis politiques traditionnels peuvent parfois tirer profit (voir Nyanchama-Okemwa, dans ce volume). Confronté aux réalités le discours s'effondre, non que certaines femmes ne soient pas victimes de conditions révoltantes mais bien parce que ces conditions sont liées à des rapports sociaux, économiques et politiques où les rapports de genre se trouvent enchâssés. La confrontation reste souvent évitée. Les "populations cibles" intègrent les projets à leurs pratiques sociales. Et ces pratiques se transforment.
- 15 De récentes études rendent compte des rapports culturellement élaborés entre les hommes et les femmes. Ceux-ci émergent sur le fond d'une représentation du monde et d'habitus encore parfois en bonne partie coextensifs aux normes dont ils témoignent mais qui se heurtent aux facteurs économiques et culturels ¹² de changement. Récemment, l'anthropologie s'intéresse aux glissements de cette connotation collective des espaces et des activités (voir Mwaipopo dans ce volume) auquel Illich (1982) se référait autrefois. Remarquons que, même dans ce cas, l'unanimité culturelle d'un groupe n'est qu'apparente, la possibilité d'écarts restant ouverte (Sapir 1967 ¹³). Progressivement, la parole laissées aux femmes sur les terrains d'étude va donner des résonances nouvelles à l'étude des sociétés. Sans doute, dans un premier temps, les femmes sont apparues dans les écrits scientifiques comme en une sorte de contrepoint d'études centrées encore sur le discours dominant produit en majorité par des hommes pour des anthropologues masculins. L'étude des transformations des rapports de genre en Afrique rurale a succédé à ce type d'études centrées sur les femmes. De ces études surgissent des enseignements aussi bien pour les féministes que pour les praticiens du développement. Le recueil de Fahy Bryceson (1995) regroupe des études qui explorent les

théories occidentales à propos des femmes africaines en tant que cultivatrices. Ces études de cas, qui amènent à revoir certaines théories, "identifient les biais dans la littérature existante, des biais qui ont quelquefois plus à voir avec les modes occidentaux d'organisation sociale qu'avec les sociétés rurales africaines" (Fahy Briceson 1995 : 3).

Dynamiques entrecroisées

- 16 Les discours du développement ont renié toute approche en termes de processus linéaire de progrès. Les mythes courants, auxquels succombent encore les développeurs (et bien des chercheurs) sont ceux d'une communauté villageoise fondée sur le consensus, d'un petit entrepreneur individuel à promouvoir en guise d'exemple, d'une paysannerie prisonnière de traditions immuables, ou encore, résolument passive quand elle n'est pas rebelle. Pour les courants les plus récents de l'anthropologie, le changement socioculturel apparaît comme une mosaïque de modèles d'intégration des apports "globaux" au sein des multiples sociétés, cultures et sous-cultures des périphéries. Chaque situation de développement est unique, à l'instar de chaque communauté où opère un projet à un moment donné de son histoire. Le projet, même imposé de l'extérieur, est le symptôme d'un partenariat qui s'insère dans les enjeux, les conflits et les ententes locales. Comme le souligne Olivier de Sardan, "Le contexte de domination a d'inégalité dans lequel interviennent les processus de développement met en action et en jeu des idéologies, rhétoriques et pratiques, de type populiste" (Olivier de Sardan 1995 : 6). Le discours de promotion féminine n'est-il pas de cet ordre ? Le rôle des scientifiques est de s'en détacher pour en étudier les effets. Or, les effets de tout projet, aussi limité que soit son objectif, touchent, de façon différenciée, l'ensemble de la société dans laquelle le projet s'est implanté. De même que l'époque coloniale et la monétarisation ont parfois causé une détérioration de la condition et du statut des paysannes au sein de leur société, les projets axés sur les femmes plutôt qu'attentifs aux rapports de genre risquent de créer de nouveaux déséquilibres, en contradiction avec l'idéologie proclamée.
- 17 Qu'en est-il des changements provoqués propres aux projets de développement ? Dans un premier temps, parallèlement aux études consacrées aux femmes, ce sont les femmes comme telles qui ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des développeurs, ceci grâce au lobbying de femmes parvenues à des postes clés. "Femmes et développement" devint un thème important d'abord pour USAID, puis pour de nombreuses autres organisations (Gardner & Lewis 1996 : 122-124). L'OCDE, comme de nombreuses organisations aujourd'hui, requiert l'inclusion d'un volet "Genre et développement" dans tous les projets. Au-delà de l'opportuniste "volet", c'est une optique particulière qui est souhaitable à toutes les phases du projet. L'obligation reflète la perpétuation d'une insuffisante conscience des dynamiques sociales, aussi bien parmi les développeurs que parmi ceux qu'il entend rendre plus autonomes : au-delà de l'obligation, cette approche dynamique devrait aller de soi. Dans son état actuel, la démarche suscite deux types de reproches, surtout au Sud. L'insertion de la variable -genre" dans les projets peut se faire selon diverses orientations dont la plupart vont "du haut vers le bas". A ce reproche s'ajoute celui d'ethnocentrisme qui prendrait deux formes. D'une part, certaines femmes du Sud reprochent que l'intégration des rapports de genre aux projets de développement reflète les préoccupations féministes des femmes du Nord plutôt que les intérêts subjectifs des femmes que les développeurs entendent aider. Par ailleurs, l'usage de cette variable assujettit les femmes à une vision de leur société et de leur sort qui peut ne pas correspondre à celle qu'elles en ont (Saint Hilaire 1996). Une vision des relations de développement en termes de partenariat, la ruse en fut-elle le

modus operandi dominant, laisse peu de place à ces reproches. Ceux-ci, encore une fois impliquent une analyse des rapports sociaux en termes dynamiques et fondée sur l'observation. J'ai mentionné plus haut les bénéfices résultant d'un courtage "féministe" du développement, et les risques, non spécifiques à la promotion des femmes, d'une description aliénante des problèmes auxquels les développeurs entendent apporter une solution. Cette homogénéisation sous les stéréotypes peut prendre différentes formes, résultant des représentations en cours au "centre" et dans les périphéries et de la paresse à confronter ces représentations aux réalités et à la littérature scientifique. Cette littérature est (heureusement) encore en quête d'instruments d'analyse qu'elle contribue à renouveler (Lanthenman, dans ce volume). Certains outils analytiques devenus inadaptés aux réalités transformées autant qu'à une nouvelle appréhension des réalités, peuvent occulter des faits. A titre d'exemple, la notion de ménage, celle de ménage géré par une femme seule, celle de foyer matri-focal, peuvent véhiculer des réalités diverses qui ne sont pas toutes, loin de là, défavorables aux femmes. C'est, encore une fois, de caractériser chaque situation dans le contexte local des relations de genre qui permettra de percevoir le contenu réel de ces situations (Peters 1995). L'homogène menace jusque dans l'usage des méthodes participatives.

- 18 Celles-ci ne peuvent être réellement participatives que si les développeurs restent, à tout moment, conscients de la problématique "genre" telle qu'elle se joue au lieu où s'installe le projet, mais aussi au sein du projet lui-même. N'y sont d'application ni une grille occidentale, ni celle d'un Autre homogénéisé dans une tradition intemporelle et délocalisée (l'Afrique ancestrale, les femmes opprimées). Par sa présence et son action, il est devenu l'un des acteurs de l'histoire de cette communauté : ses stratégies s'insèrent dans des stratégies locales. Le meilleur outil d'accroissement de l'autonomie que l'idéologie du développement dit promouvoir reste l'écoute.

A propos de ce volume

- 19 La bibliographie présentée en fin de volume donnera un éventail de tous les thèmes qui auraient pu être abordés ici. Dans tous les thèmes des sciences humaines, l'abord selon le genre a contribué à un renouvellement conceptuel et à des modèles d'analyse dynamiques des changements. Les études qui ont fait sortir de l'ombre les commerçantes et les esclaves, les excisées et les exciseuses, les intellectuelles et les agricultrices, les coloniales et les domestiques, les reines et les politiciennes, les féministes et les prêtresses (entre autres catégories non dichotomiques) ont aussi jeté un jour nouveau sur leurs partenaires masculins. De cette façon, mais aussi par les options méthodologiques nécessaires à l'entreprise, elles ont renouvelé le débat théorique. Les textes présentés ici sont le résultat de rencontres dont je ne saurais croire qu'elles soient purement fortuites¹⁴. Je n'ai eu d'autre critère que d'écouter des voix diverses dont les entrecroisements font rebondir pour le lecteur et la lectrice, la réflexion et les pratiques. En bout de parcours d'édition, ce qui me frappe, en sus d'un fécond entrecroisement des voix, c'est un souci commun aux cinq auteurs d'un partenariat de genre dans le respect mutuel.

 BIBLIOGRAPHIE

- Barraud C.**, 2001, "La distinction de sexe dans les sociétés. Un point de vue relationnel", *Esprit*, n° 213 : 105-129.
- De Lame D.**, 1999, "Que sont mes amis devenus ? Se recréer des rapports de genre", in D. de Lame & Ch. Zabus (réds), *Changements au féminin en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan : 17-36.
- Dupré M.C.**, 1995, "Mothers, healers and fanners in Congo", in D. Fahy Bryceson (éd.), *Women Wielding the Hoe : 151-164*.
- Fahy Bryceson, D.** (éd.), 1995, *Women Wielding the Hoe. Lessons from Rural Africa for Feminist Theory and Development Practice*, Oxford/Washington D.C., Berg publishers.
- Gardner K., Lewis D.**, 1996, *Anthropology, Development and the Post-modern Challenge*, London, Chicago, Pluto Press.
- Hannerz U.**, 1992, *Cultural Complexity. Studies in the Social Organization of Meaning*, New York, Columbia University Press.
- Hay M.J.**, 1988, Queens, "Prostitutes and Peasants : Historical Perspectives on African Women", 1971-1986, *Canadian Journal of African Studies*, XXII, 3 : 431-447.
- Illich I.**, 1982, *Le genre vernaculaire*, Paris, Seuil. MacKinnon C., 1994, "Toward Feminist Jurisprudence", in M. Evans (éd.), *The Woman Question*, London, Sage : 246-257.
- Nussbaum M.**, 1995, "Human Capabilities, Female Human Beings", in M. Nussbaum & J. Glover (éds), *Women, Culture and Development. A Study of Human Capabilities*, Oxford, Oxford University Press.
- Nyanchama-Okemwa S.**, 1999, "Wombs and Graves, Witches and Whores. Gusii Paradoxes in a Context of Land Commodification", in D. de Lame & C. Zabus (réds), *Changements au féminin en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan : 147-182.
- Olivier de Sardan J.-P.**, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.
- Peters P.**, 1995, "Uses and abuses of the concept of female-headed households in research on agrarian transformation and policy", in D. Fahy Bryceson (éd.), *Women wielding the hoe : 93-108*.
- Reiter R.** (éd.), 1975, *Toward an anthropology of women*, New York, Monthly Review Press.
- Sapir E.**, 1967, *Anthropologie*, Paris, Minuit.
- Saint-Hilaire C.**, 1996, "La production d'un sujet-femme adapté au développement. Le cas de la recherche féministe aux Philippines", *Anthropologie et Sociétés*, XX, 1 : 81-102.
- Saunders B.**, 1997, Gender and Anthropology, unpublished paper.
- Saunders B.**, 1999, "Des phantasmes de genre dans le système monde (et de ce qu'il convient d'en faire)", in D. de Lame & Ch. Zabus (réds), *Changements au féminin en Afrique noire*, vol II : 143-155.
- Théry I.**, 2001, "La côte d'Adam. Retour sur le paradoxe démocratique", *Esprit*, n°273 : 10-22.

Wipper A., 1972, "The Roles of African Women, Past, Present and Future", *Canadian Journal of African Studies* (Special Issue), VI, 2.

Wipper A., 1988, "Reflections on the past sixteen years, 1972-1988", *Canadian Journal of African Studies*, XXII, 3 : 409-426.

NOTES

1. Les "personnes du sexe" sont encore les femmes, la promotion des hommes n'étant pas encore à l'ordre du jour malgré des phénomènes parfois évidents de marginalisation dont les cultures congolaises urbanisées témoignent.

2. Mars-avril 2001.

3. I. Théry (p. 10) y renvoie à l'exemple, cité par Fr. Héritier (1996 : 202) des Inuit où l'enfant mâle peut être élevé comme une fille. Le cas des mariages de femmes, qui existent dans de nombreuses sociétés d'Afrique, est aussi évoqué. Ces mariages de femmes nous font re-penser l'institution matrimoniale comme lieu où se nouent la succession des générations. Dans ces cas, en effet, la production d'héritiers par un patrilignage prévaut sur le sexe biologique d'un "père-femme", devenu masculin sous le seul angle de la filiation et de l'acquisition d'une épouse chargée de produire une descendance. Voir Tietmeyer, E., 1985, *Frauen heiraten Frauen. Eine vergleichende Studie zur Gynaegamie in Afrika, Hohenschaftlam bei München* : Klaus Renner Verlag.

4. Cette notion renvoie, d'elle-même soit à un choix méthodologique du chercheur, soit au niveau des représentations mentales, comme le montrent les études récentes axées sur les dynamiques de contact et de changement.

5. Voir aussi Nyanchama-Okemwa, 1999.

6. Voir Fahy-Briceson, 1995.

7. Pour un aperçu de l'évolution de ces études, voir Wipper 1972 & 1988, ainsi que la bibliographie récente présentée en fin de volume.

8. Lorsqu'il s'agit de réseaux, l'introduction des rapports de "genre" peut relever du domaine de l'alcôve. Tirer les rideaux qui séparent un privé et un public nécessairement mêlés dans les personnes qui se déplacent entre ces sphères crée des zones d'ignorance. Comment restituer ces inscriptions dans le social ?

9. Voir Piraux, dans ce volume : les femmes ne se réunissent pas toujours en association pour combattre des inégalités de genre. A l'appui, je peux citer les groupes Inadès d'alphabétisation au Rwanda. Il arrivait, en région rurale que ces groupes ne produisent aucun effet sur le plan visé de l'alphabétisation. Par contre, dans des régions où les femmes ne disposaient pratiquement d'aucun repos entre elles, ces groupes étaient une occasion, légitime aux yeux des maris, de se réunir sous la houlette d'une enseignante et de partager les soucis du quotidien. L'enseignante trouvait à s'y valoriser comme bienfaitrice, se tenait informée d'événements locaux dont son mari pouvait tirer bénéfice et les paysannes. Outre un "espace de liberté" trouvait, dans ces réunions, un des rares liens avec un monde plus vaste que celui de leur colline.

10. Voir Hobsbawm & Ranger 1983.

11. Voir D. de Lame, 1999.

12. Le plus important de ces facteurs est, selon moi, la relativité perçue de la culture locale à des référents hérités de contacts inégaux depuis l'époque coloniale. Ces contacts ont

rompu, dans les faits, le repli sur une vision du monde propre ("holiste ?"), et ne s'opposant à des fins identitaires qu'à des visions voisines de même portée locale.

13.Sapir E., 1967. Anthropologie, Paris : Minuit, constitue un recueil d'essais publiés dans les années trente. L'importance accordée à l'observation y laisse déjà la place à la dissonance comme espace de liberté mais aussi, pour l'anthropologue, comme invitation à l'approfondissement.

14.Rose Mwaipopo, que je n'ai jamais rencontrée ailleurs que dans le cyberspace, présente ici l'étude d'un littoral qui évoque quelques jours de camping heureux sur cette plage de Saadani sans touristes (1988) au bord de l'océan indien. L'annonce d'une conférence qu'elle donnait en Scandinavie à propos des pêcheurs de Saadani attira mon attention. Je tiens à remercier particulièrement Rose pour son ouverture et sa collaboration agréable sur l'internet.

AUTEUR

DANIELLE DE LAME

Musée royal de l'Afrique centrale – Tervuren, Belgique.